



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conservatoire du
littoral



Normandie

Marais de l'Edit, Bernière-sur-Mer, Calvados

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

www.conservatoire-du-littoral.fr



RÉGION
NORMANDIE



Acquérir

Depuis sa création en 1975, le Conservatoire du littoral mène, avec le soutien et le concours des collectivités locales, une politique active d'acquisition pour la protection et la mise en valeur du littoral de Normandie.

Au 31 décembre 2020, en Normandie, le Conservatoire du littoral protège

14 262^{HA}

(dont 5 000 hectares de Domaine Public Maritime)

répartis sur **73 SITES** d'intervention foncière.

3,6 M€

ont été mobilisés, en 2020, pour l'acquisition et la mise en valeur des sites du Conservatoire du littoral en Normandie, grâce au soutien de nombreux partenaires.

La crise sanitaire a notablement perturbé l'exercice des missions du Conservatoire du littoral depuis le mois de mars 2020. Elle a nécessité une adaptation rapide et durable de nos méthodes de travail et de celles de nos partenaires. Néanmoins, les résultats enregistrés en 2020 sont de même niveau, voire supérieurs, à ceux des années précédentes.

UNE PROTECTION FONCIERE ACTIVE EN NORMANDIE

Le Conservatoire du littoral a poursuivi et développé, en concertation avec les collectivités locales, sa politique foncière en vue de sauvegarder des sites, des paysages et des milieux naturels littoraux.

MARAIS DE CRESSENVAL



48^{HA} Site du marais de Cressenval (76)

La procédure de Déclaration d'Utilité Publique se poursuit, dans l'estuaire de Seine, sur le site du marais de Cressenval. 48 ha supplémentaires ont été définitivement intégrés au patrimoine du Conservatoire du littoral après l'indemnisation des derniers propriétaires et exploitants, notamment de l'ensemble de l'exploitation se situant au cœur du marais. L'exploitant ayant choisi de cesser son activité, un projet d'installation d'une nouvelle exploitation est actuellement à l'étude avec le concours de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) Normandie, de la Chambre d'agriculture, du GEPAES (Groupement des Exploitations des Prairies alluvionnaires de la Seine) et de la maison de l'estuaire. L'opération globale bénéficie du soutien de l'AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie) à hauteur de 80 %. Une enveloppe de 1,8 M€ a également été allouée par le GPMH (Grand Port Maritime du Havre) au titre des mesures compensatoires.



HAVRE DE SURVILLE

7^{HA} Site du marais de l'Edit Bernières-sur-Mer (14)

Site arrière littoral, il est composé de prairies humides et de terres cultivées à l'abri d'un petit cordon dunaire. La commune de Bernières a souhaité vendre au Conservatoire du littoral ces terrains lui appartenant afin de les soustraire définitivement à tout aménagement et ainsi offrir un lieu de découverte aux visiteurs. Le secteur dit du Platon, concerné par cette acquisition, héberge la seule population reproductrice de Crapaud Calamite connue, à l'échelle de l'ex. Basse-Normandie, et une diversité d'espèces végétales rares.

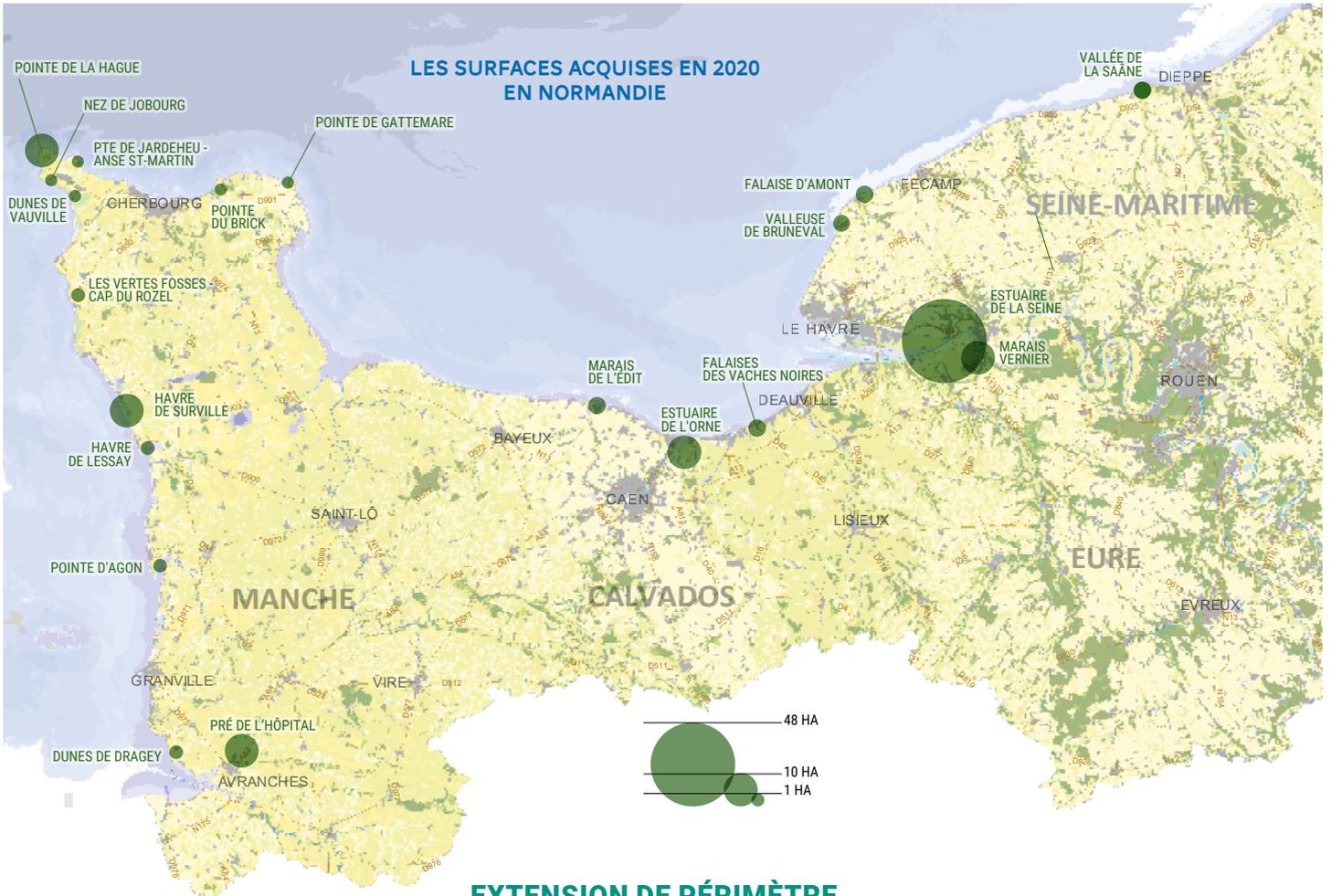
24^{HA} Site du Havre de Surville La Haye (50)

Cette acquisition complète de façon significative la maîtrise foncière du Conservatoire du littoral de l'ensemble de l'espace dunaire jusqu'aux abords du Havre de Surville et permet pérennisation et préservation du paysage et du patrimoine naturel. Ces parcelles sont exploitées en partie pour du maraichage et du pacage hivernal de bovins.

A terme, les pratiques agricoles évolueront pour favoriser la restauration du milieu dunaire et participer à l'amélioration de la qualité des eaux du littoral.

A. Chaury/DEVIZU

F. Larrey



9 HA Site des Prés de l'Hôpital Avranches (50)

Identifié comme zone d'intervention du Conservatoire du littoral en 1996, ce site de 55 ha, situé le long du cours de la Sée, est constitué de terrains en nature de prairies inondables et de cultures. L'acquisition de ces 9 ha supplémentaires, en partenariat avec la SAFER de Normandie, porte à 15 ha le domaine protégé par le Conservatoire du littoral. Cette acquisition permet de constituer une unité fonctionnelle de gestion qui vient compléter les propriétés de la Fondation Nationale de la Faune Sauvage (25 ha). Le site est géré par la Fédération départementale des chasseurs de la Manche, avec le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux - SyMEL (gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral dans la Manche). Cette acquisition bénéficie du soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



PRÉS DE L'HÔPITAL

EXTENSION DE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION



CAP DE LA HÈVE

1,1 HA Site du cap de la Hève Le Havre, Sainte-Adresse (76)

Le site du « Cap de la Hève », représente un site d'intervention de 118 ha à Sainte-Adresse et au Havre. Ce site est un espace de transition entre un milieu très urbanisé et un espace naturel. La Ville du Havre, le Conservatoire du littoral et le Département de la Seine-Maritime se sont engagés dans un plan de valorisation poursuivant à la fois les objectifs de remise en état naturel, de gestion écologique d'un site au potentiel faunistique et floristique et de restauration du sentier du littoral permettant l'accueil du public le long du littoral. Cette extension assure une cohérence de gestion sur le long terme.

151 HA

supplémentaires en Normandie, sous la protection du Conservatoire en 2020

2,7 M€

mobilisés pour les acquisitions dans 4 départements, dont 1,6 M€ pour les acquisitions et 1,1 M€ d'indemnités d'exploitation (DUP Cressenval)

46 ACTES SIGNÉS EN 2020



En 2020, le Conservatoire du littoral a réalisé près de

80 OPÉRATIONS
D'AMÉNAGEMENT
ET DE RESTAURATION

le montant de ces opérations est de

0,9 M€

Restaurer, valoriser, aménager.

Dans le cadre de sa mission de propriétaire, la délégation Normandie du Conservatoire du littoral a réalisé en 2020 près de 80 opérations : aménagements pour l'accueil du public et la valorisation des sites, travaux de restauration écologique, acquisition de connaissances, travaux sur le bâti, démolitions, études de maîtrise d'œuvre, plans de gestion. Le montant investi par le Conservatoire du littoral pour réaliser ces opérations s'élève à 0,9 M€. Les quelques opérations présentées illustrent les actions que le Conservatoire du littoral mène en tant que propriétaire. Ces actions sont complémentaires de celles menées au quotidien par les gestionnaires.

AMÉNAGEMENT ET RESTAURATION PAYSAGÈRE

Programme de restauration de mares et de parcelles en faveur de l'activité agricole sur les sites des Rives de Seine-Sud et des Falaises des Vaches Noires (14)

Le Conservatoire du littoral est propriétaire de 380 hectares sur ces deux sites littoraux en grande partie pâturée. L'abreuvement des animaux y est permis, mais n'est pas sans conséquences, car il provoque une



RIVES DE SEINE SUD

dégradation des berges (mares et ruisseaux) et une atteinte à la qualité de l'eau. Dans un objectif global de sauvegarde et de restauration de ces milieux humides aux intérêts multiples, le Conservatoire du littoral, avec l'appui de son gestionnaire, le Département du Calvados, a élaboré un programme de travaux visant à la restauration et à la mise en défens de 11 mares, l'aménagement de 11 abreuvoirs (pompes à nez et d'abreuvoirs type « cours d'eau ») destinés à l'alimentation en eau des bovins et à la protection de 285 mètres linéaires de rives de canaux artificiels par la pose de clôtures. Ce programme de travaux a reçu le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Abattage d'une peupleraie sur le site de la vallée de la Saône (76)

Cette ancienne peupleraie située à Longueil, en Seine-Maritime, a été acquise par le Conservatoire du littoral en juillet 2019. Certains peupliers représentaient un risque pour les constructions riveraines et les routes. Le Conservatoire du littoral a lancé une opération d'abattage de ces peupliers au mois de mars 2020. Cette opération est la première étape d'un programme de renaturation de cette parcelle de 5 ha qui permettra à cette vallée humide de retrouver un fonctionnement hydraulique satisfaisant. Cette opération se fait en lien avec la commune de Longueil et en partenariat avec le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie.

GESTION AGRICOLE – L'AGRICULTURE PARTENAIRE DE LA GESTION

Plan de gestion de haies sur le site de la Risle Maritime (27)

Dans le cadre du renouvellement d'une convention agricole avec un exploitant de la Risle Maritime, dont les deux tiers de la surface de l'exploitation, situés en zone humide, appartiennent au Conservatoire du littoral (116ha), il a été convenu d'accompagner l'exploitant par la réalisation d'un plan de gestion de haies, afin de valoriser ce patrimoine naturel et faciliter la mise en œuvre de la gestion annuelle. De ce travail réalisé par la

Chambre d'agriculture de Normandie, est ressorti 3 types de cartes au 1/5000^e : une carte de typologie des haies, une carte des enjeux pour la biodiversité et une carte des priorités d'action. Ce plan de gestion, annexé à la convention agricole, intègre des propositions de valorisation du bois exploité, applicables à l'échelle de cette exploitation.



RISLE MARITIME



INGÉNIERIE ET PLAN DE GESTION

Etude de programmation sur le site du Parc de la Roche Fauconnière (50)

Le Parc de la Roche Fauconnière est un lieu exceptionnel situé au cœur de l'agglomération de Cherbourg-en-Cotentin. Une partie du parc est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques. Acquis par le Conservatoire du littoral en 2011, victime des tempêtes et d'incendies (sur les bâtiments) dans les années qui ont suivi, le jardin botanique est progressivement réinvesti et restauré grâce à l'implication de la Ville de Cherbourg, qui en est gestionnaire, et l'association « Cité des Plantes ». Ce joyau nécessitait toutefois l'élaboration d'un

projet global de restauration et valorisation scientifique, culturelle et touristique : c'est chose faite via une étude de programmation, réalisée par un groupement de paysagistes, architecte et programmiste sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du littoral et avec l'appui du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de la Manche (CAUE). La qualité de l'étude et du projet qui en découle a été soulignée lors de sa présentation au Comité de gestion en décembre 2020. Les premières actions seront mises en œuvre dès 2021.

Validation du plan de gestion des 80 hectares du site du marais Vernier (27)

Ce site de 80 ha de marais tourbeux au cœur du marais Vernier constitue un réservoir de biodiversité qui joue un rôle fondamental pour le fonctionnement de l'ensemble du marais. La richesse du milieu s'explique en partie par une gestion active durant de nombreuses années pour la pratique de la chasse à la Bécassine des marais. La création de platières de chasse et leur entretien ont permis l'expression et le maintien d'habitats naturels d'intérêt écologique majeur. Mais cette gestion n'est pas sans conséquence sur le milieu naturel. La particularité du plan de gestion est de renforcer l'intérêt écologique du site par des opérations de gestion écologique tout en maintenant l'activité de chasse, mais en modulant les interventions et en mettant en place des suivis de leurs impacts sur



MARAIS VERNIER

les milieux. L'objectif de la première phase (2020-2026) est d'évaluer la compatibilité de cet usage avec ces milieux, ce qui permettra

de disposer d'éléments concrets d'aide à la décision pour la deuxième phase (2026-2032).

INTERVENTION SUR LE BÂTI

Valorisation du patrimoine bâti public à Chausey (50) : deux bâtiments propriétés de l'établissement ont fait l'objet de travaux de mise en valeur



LE SÉMAPHORE

Le sémaphore, datant de 1867 et intégralement rénové par le Conservatoire du littoral en 2007, a bénéficié d'un chantier de restauration de ses murs d'enceinte, qui ont été sécurisés avant la saison touristique.

Le fort a bénéficié d'une opération d'évacuation sur le continent de près de 300 m³ d'encombrants qui occupaient les couloirs et les bastions de l'ouvrage militaire.

Préalablement rassemblés et triés dans la cour du fort, ils ont été acheminés par barge jusqu'à Granville et pris en charge par les services de Granville Terre & Mer. L'opération a permis de poursuivre la mise en valeur de ce fort Napoléon III, patrimoine bâti dont la construction s'est achevée en 1866 et qui accueille aujourd'hui plusieurs familles de pêcheurs et les agents des services publics basés sur la Grande Île (Ville de Granville et SyMEL).



Restaurer, valoriser, aménager

CONVENTIONS DE PARTENARIAT



Poursuivre le partenariat de gestion en Seine-Maritime (76)

Le Département de Seine-Maritime, gère les propriétés du Conservatoire du littoral. En 2020, la convention cadre de gestion départementale a été renouvelée pour une durée de 6 ans, avec l'organisation d'un déplacement sur le site du Cap d'Ailly le 19 octobre en présence d'Agnès Vince, Directrice du Conservatoire du littoral et du Président du Département de Seine-Maritime, Bertrand Bellanger. Ce renouvellement a été l'occasion de valoriser les nombreuses actions menées par l'édition d'un document (consultable sur le site internet du Conservatoire).

Contrat de coopération avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Seine-Maritime (76)

Il prévoit la mise en œuvre de moyens communs pour faciliter les échanges et la construction de projets et d'expérimentations et pour se former mutuellement. Le CAUE est en mesure de déployer des

dispositifs de conseils spécifiques pour accompagner le Conservatoire du littoral dans la bonne exécution des missions. Les sites concernés par ce partenariat sont :

- le secteur du Grand Site Falaises d'Etretat-

Côte d'Albâtre, avec le bâtiment du Clos Masure du Tilleul qui figure parmi les sites prioritaires ;

- le secteur de la basse vallée de la Scie à la basse vallée de la Saône.

AMÉLIORATION ET PARTAGE DE LA CONNAISSANCE



Opération «Sauvons nos poussins » en Normandie

A l'occasion de la sortie du 1^{er} confinement lié à la Covid 19, le Conservatoire du littoral a été missionné par le ministère de la Transition Ecologique pour animer une opération nationale visant la préservation des espèces d'oiseaux nicheuses qui ont réinvesti au printemps les plages, du fait de l'absence de fréquentation par le grand public. L'opération consistait à recenser les nichées et oiseaux présents, à la pose de signalétique et d'aménagements afin de préserver ces nichées, lors du retour

du public sur les plages et à des actions de communication auprès des communes littorales et de la presse régionale. L'investissement important des gardes du SyMEL et du conseil départemental du Calvados, gestionnaires principalement concernés, est à souligner dans une période où les enjeux étaient multiples sur nos littoraux. Un dispositif similaire est en cours pour le printemps 2021 afin de permettre aux espèces concernées de réaliser leur cycle de reproduction dans les meilleures conditions.

Programme de recherche sur la dynamique d'invasion d'une espèce végétale en site naturel au bois du Breuil (14)

Un arbuste exotique couramment cultivé comme plante ornementale, le Rhododendron pontique couvre aujourd'hui 53 ha de la surface du bois du Breuil. Il pourrait avoir colonisé l'ensemble du bois en 18 ans. Face à la dynamique de cette espèce invasive et à l'importance des coûts de traitement déjà opérés, le Conservatoire du littoral s'est engagé dans un programme de recherche sur les risques associés à l'invasion des forêts du domaine atlantique français par cette plante. Ce programme est porté par l'Unité de

recherche EDYSAN (Ecologie et Dynamique des Systèmes Anthropisés) de l'Université de Picardie sous la direction du Professeur Guillaume DECOCQ. Sur la période de 2019 à 2022, la thèse portera sur l'élaboration d'une cartographie et d'un diagnostic écologique de l'invasion par le Rhododendron pontique dans le Calvados et les départements voisins, l'étude de la biologie et de la dynamique des populations de cette espèce et l'étude des impacts de l'invasion sur la biodiversité et le fonctionnement de l'écosystème forestier.



AMÉNAGEMENTS POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC

Pose d'un panneau d'information sur le site de la Mare de Bouillon (50)

La Mare de Bouillon est un réservoir de biodiversité d'importance régionale. Les oiseaux, quittant les aires de nourrissage de la Baie du Mont Saint-Michel y trouvent refuge l'hiver. L'été, de nombreuses espèces nichent dans cet espace préservé. Avec l'appui d'une paysagiste, les communes de Jullouville et de Saint-Pair-sur-Mer, le Conservatoire du littoral et le SYMEL se sont engagés dans un projet de mise en valeur de la mare afin de

permettre aux visiteurs de découvrir ce site, tout en préservant ce havre de quiétude. La première étape de valorisation s'est traduite par l'implantation d'un panneau le long d'un chemin de randonnée situé sur un point haut à l'extérieur du site. Ce panneau doit permettre au public de comprendre la valeur écologique du site, la fragilité des milieux humides et le rôle de la mare pour les oiseaux, la flore et la faune spécifique au site.



MARE DE BOUILLON

Aménagement d'un observatoire sur une ancienne mare de chasse sur le site de la vallée de l'Yères

Dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage au profit de l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) de l'Yères, des travaux ont été réalisés pour l'accueil du public et la restauration de la zone humide. Ils ont consisté à la mise en place d'un observatoire d'oiseaux avec un accès via un platelage. Par ailleurs, des clôtures et

barrières y ont été installées pour permettre un entretien par du pâturage extensif. Une signalétique pédagogique y sera placée pour informer et sensibiliser le public à la préservation des zones humides et la biodiversité. Cette opération a bénéficié d'une aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



VALLÉE DE L'YÈRES



SYMEL/CDL

INTERVENTION SUR LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

Qualité des eaux marines de l'archipel de Chausey (50)

Le renouvellement de la convention d'attribution du Domaine Public Maritime de l'archipel de Chausey au Conservatoire du littoral (juillet 2019) identifie la qualité de la masse d'eau comme enjeu de cette intervention. Dans le cadre de la mise en œuvre de la dératisation de l'archipel, une mission de surveillance de la masse d'eau a été organisée à l'automne 2020 afin de détecter une éventuelle dissémination de la molécule raticide tout en assurant des analyses sur des molécules jusque-là peu ou pas suivies à Chausey. Une expertise a par ailleurs été commandée afin de compiler toutes les données scientifiques disponibles sur la qualité de l'eau de l'archipel, identifier les faiblesses du dispositif de surveillance et de lutte et proposer des orientations stratégiques pour les douze prochaines années de la convention d'attribution (qui arrivera à échéance en 2032). Enfin, la sensibilisation des plaisanciers aux bonnes pratiques se poursuit avec notamment l'arrivée de Julianne, service civique intervenant notamment sur le port de Granville. En partenariat avec les autorités portuaires, elle assure notamment la distribution du guide « Bien naviguer à Chausey » et le développement d'outils de sensibilisation comme une plaquette dédiée à la question des cuves à eaux noires.

<http://plaisance-durable-chausey.fr/wp-content/uploads/2018/08/Guide-Bien-naviguer-Chausey-complet.pdf>

Missions spécifiques



© ROL

RÉSEAU D'OBSERVATION DU LITTORAL NORMANDIE HAUTS-DE-FRANCE

Afin de pérenniser l'action souhaitée par les Régions Normandie et Hauts-de-France, l'Etat et le Conservatoire du littoral, le GIP Réseau d'Observation du Littoral (ROL) de Normandie et des Hauts-de-France a été créé le 13 mars 2020. Son Assemblée générale constitutive s'est tenue en mai

2020. Jean-François RAPIN, sénateur du Pas-de-Calais et conseiller régional des Hauts-de-France a été élu président du Groupement. Pour tous renseignements, les nouvelles coordonnées du ROL sont www.rolnhdf.fr ou info@rolnhdf.fr ou **02 31 15 64 25**.

NATURA 2000 SUR LE LITTORAL Consolidation de la dune de Surtainville (50)

A Surtainville, le cordon dunaire, large de quelques dizaines de mètres et victime d'une forte érosion, constitue le seul rempart contre les risques de submersion marine pour les habitations. Le Conservatoire du littoral et le SYMEL, gestionnaire, mettent en œuvre un projet de renforcement des habitats dunaires d'intérêt européen, subventionné par l'Europe et l'Etat via un contrat Natura 2000. Il s'agit d'installer, pour 3 hivers consécutifs, près d'un kilomètre de ganivelles pour restaurer le cordon dunaire en facilitant le stockage de sable, 500 mètres de fil lisse pour canaliser le public et quelques dizaines de plots câblés pour réguler les accès des véhicules. Le Conseil



municipal de Surtainville avait accompagné la validation du projet d'une interdiction d'extraction de sable sur le territoire communal, alors que des extractions étaient

jusqu'à régulièrement pratiquées, et de la condamnation de quelques accès piétons à la plage pour favoriser la restauration des dunes.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE Programme Life Adapto dans l'estuaire de l'Orne (14)

Le Conservatoire du littoral s'est associé au CPIE Vallée de l'Orne pour réaliser une exposition « 2100 Odyssée de l'estuaire ». Ce travail, empreint d'humour, présente ce que pourrait être l'estuaire de l'Orne en 2100, de Caen à la mer, et aborde ainsi une série de problématiques liées au changement

climatique : hausse du niveau marin, changements de faune et de flore, évolution de pratiques touristiques et agricoles, recomposition spatiale...

Cette exposition a été installée au pavillon de Caen puis à la Maison de la Nature et de l'Estuaire à Sallenelles dans le cadre du projet

« Adapto ». Ce projet contribue à accompagner 10 territoires pilotes en France, où la présence foncière du Conservatoire du littoral est significative, à valoriser des solutions fondées sur la nature pour s'adapter aux effets du changement climatique.

www.lifeadapto.eu/estuaire-de-l-orne.html

Le projet territorial de la basse vallée de la Saône (76)

La mise en œuvre opérationnelle de la démarche du projet territorial de la basse vallée de la Saône est possible grâce à l'obtention de financement de l'Europe (11 M€) à travers le projet Interreg Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers (PACCo) qui permettra notamment de relocaliser le camping de Quiberville et d'améliorer la qualité de l'eau

du fleuve via une vaste opération de mise aux normes de l'assainissement collectif. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Normandie et le Département de la Seine-Maritime se sont également mobilisés pour soutenir ce vaste projet d'adaptation au changement climatique dont l'opération-phare est la reconnexion de la Saône à la mer. L'année 2020 a permis de faire

un point presse pour annoncer l'approbation de la candidature par le programme Interreg, et de lancer l'élaboration des programmes des opérations majeures.

www.conservatoire-du-littoral.fr/117-projets-de-territoire.htm

CONTACT

DÉLÉGATION NORMANDIE
Citis • Le Pentacle – BP 81 • 5 avenue de Tsukuba • 14203 Hérouville Saint Clair Cedex
Tél : 02 31 15 30 90 • normandie@conservatoire-du-littoral.fr